



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

mariage

Question écrite n° 29001

Texte de la question

M. Jacques Bompard appelle l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur la parité, en particulier au sein du mariage. Le Gouvernement a gravement porté atteinte à l'égalité homme-femme. En effet, il paraît évident que la parité soutient l'égalité. La présence d'autant de femmes que d'hommes dans toutes les institutions est le meilleur moyen d'assurer entre les deux sexes une parfaite égalité de dignité. Or en supprimant le caractère paritaire du mariage, le Gouvernement prend le risque évident de créer des communautés phallogratiques qui ne manqueront pas d'aggraver la condition précaire de la femme. Il lui demande ce que le Gouvernement entend faire pour lutter contre la phallogratie au sein des couples mariés non mixtes masculins.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29001

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2013](#), page 5988

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)